

L'ACTUALITÉ EN FLASH

LE CROTOY

La video-protection étendue

Le système de vidéo-protection, installé à l'initiative de l'ancienne municipalité, est opérationnel depuis le le 13 novembre. La vidéo-protection a déjà permis d'orienter les enquêteurs, sur réquisition de la gendarmerie, sur le véhicule utilisé par des auteurs de cambriolages, de dépôts sauvages et de vol d'une carte bancaire. Trente-trois caméras sont installées. Huit sont en fonction. La ville dispose de deux types d'appareils : des caméras d'ambiance qui filment l'activité sur la voie publique et des caméras lectrices de plaques uniquement. Un accord avec la FDE 80 va permettre d'étendre la vidéo-protection aux autres caméras.

Extrait du journal Courrier Picard - Jeudi 31 décembre Page:18/19

La copie, la reproduction et la diffusion sont soumis aux droits d'auteurs et nécessitent une déclaration préalable, conformément aux dispositions du code de la propriété intellectuelle. (Art L.335-2 et L.335.3)